



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP(DEPI)/MED WG.362/Inf.2
mars 2011

FRANCAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion d'experts Pour Proposer des méthodes
standardisées pour l'inventaire et le suivi des
communautés coralligènes/maërl
et de leurs principales espèces
Rome, (Italie), 7-8 Avril 2010

LISTE PROVISOIRE DES DOCUMENTS

Documents de travail

UNEP(DEPI)/MED WG.362/1	Ordre du jour provisoire
UNEP(DEPI)/MED WG.362/2	Ordre du jour provisoire annoté
UNEP(DEPI)/MED WG.362/3	Projet de Listes des peuplements du coralligène/ marèl et des principales espèces à considérer dans les inventaires et le suivi
UNEP(DEPI)/MED WG.362/4	proposition pour la définition des méthodes standardisées pour l'inventaire et le suivi des communautés coralligènes/marèl et de leurs principales espèces
UNEP(DEPI)/MED WG.362/5	Rapport de la réunion d'experts Pour Proposer des méthodes standardisées pour l'inventaire et le suivi des communautés coralligènes/maërl et de leurs principales espèces

Documents d'information

UNEP(DEPI)/MED WG.362/Inf.1	Liste provisoire des participants
UNEP(DEPI)/MED WG.362/Inf.2	Liste provisoire des documents
UNEP(DEPI)/MED WG.362/Inf.3	Le coralligène en Méditerranée

Documents de référence

Extrait du rapport de la réunion (UNEP(OCA)/MED IG.11/10, Annexe IV, Appendice IV)	Principes généraux et définition du champ d'application géographique pour l'établissement d'inventaires des éléments de la diversité biologique dans la région méditerranéenne, et critères pour l'établissement d'inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation, tels qu'adoptés par la dixième réunion ordinaire des parties contractantes à la Convention de Barcelone pour la protection de la mer méditerranée contre la pollution (Tunis, novembre 1997)
Extrait du rapport de la réunion (UNEP(OCA)/MED WG.167/4, Annexe III)	Formulaire Standard des Données (FSD) pour les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation
Extrait du rapport de la réunion (UNEP(DEC)/MED IG. 17/10, Annexe V)	Plan d'action pour la conservation du coralligène et des autres bio-concrétions calcaires de Méditerranée